

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 avril 2013 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick.

Sont présents : M. Paul-Émile Simoneau, maire (20h00)
MME Pierrette Allison, conseillère (20h00)
MM Marc Corriveau, conseiller (20h00)
Gaétan Hinse, conseiller (20h00)
Jocelyn De Serres, conseiller (20h00)

Les conseillers André Bourassa et Yve Roux sont absents.

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h00 par le maire, Paul-Émile Simoneau. Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire.

2013-04-120

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Pierrette Allison, appuyé le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-04-121

PRÉSENTATION SOUMISSION ACHAT CAMION DE DÉNEIGEMENT 2014

Les soumissions furent ouvertes à ou vers 11h05 mardi le 2 avril 2013 par Chantale Ramsay, directrice générale en présence de Messieurs Denis Messier (Camions Freightliner Sterling Drummondville inc.) Richard Bourassa (Charest International) et Patrice Tremblay (Paré Centre du Camion Whitegmc inc.) et Benoît Lambert, inspecteur municipal.

Entrepreneur	Coût	Conformité
Paré Centre du Camion Whitegmc inc.	129 487\$ (plus taxes applicables)	Non vérifiée
Charest international	116 463\$ (plus taxes applicables)	Oui
Camions Freightliner Sterling Drummondville inc.	118 613\$ (plus taxes applicables)	Non vérifiée

Les prix soumis ne comprennent pas les taxes applicables.

Après vérification la soumission de Charest International est la plus basse conforme.

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que la soumission de Charest International soit retenue.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE MARS 2013

Rien à signaler.

2013-04-122

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE MARS 2013

Considérant que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 mars 2013 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Pierrette Allison, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 mars 2013 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTION DES COMPTES

La résolution numéro 2013-04-123

Fournisseur	Description	Montant
Aréna Jean-Charles-Perreault	Activités service de garde semaine de relâche	50.01\$
Aréo-Feu	Équipements service incendie	95.62\$
Banque Nationale	Repas formation sécurité civile Marc Ouellette et Chantale Ramsay et inscription formation les droits acquis et les règlements Guy Gauthier	598.52\$
Beaudoin et fils	Clef camion # 8	82.21\$
Bell mobilité	Frais de cellulaire mars 2013	264.07\$
Buropro	Papeterie bureau, aqueduc et urbanisme	217.94\$
Centre de camion Gauthier	Réparation camion # 2	406.30\$
Chantale Ramsay	Frais de transport formation prévention suicide, rencontre annuelle Gesterra, remisage camion déneigement et journée MRC	84.40\$
Charest internationale	Réparation camion # 6	27.46\$
Cherbourg sanitaire et emballage	Produits entretien édifice municipal	96.95\$
Club Chasse et pêche Laroche inc.	Déneigement du sentier sur le lac pour la saison 2012-2013	800.00\$
Coop du Pré-Vert	Achats divers	324.51\$
Corporation Sud Média	Avis publique Domaine Loisirs Plourde et changement règlement de zonage M. Russell Mc Neil	588.68\$
CSST	Cotisation supplémentaire année 2012	297.04\$
Danielle Prince	Repas spaghetti service de garde service de garde	72.50\$
Dépann du Village	Eau, lait, sucre, café, etc.	151.32\$
Desroches	Diesel	5 984.04\$
Électro Alarme	Réparation pagette pompier et achat pagette	433.40\$
Entreprise M.O.	6 ^e versements déneigement secteur Trois-Lacs	1 599.05\$
Exova	Analyse eau potable et usée	409.03\$
Extincteur Victo	Recharge bonbonnes service incendie	323.93\$
Fédération Québécoise des Municipalités	Transport Dicom chemin d'hiver	43.93\$
Fédération Québécoise des Intervenants en sécurité incendie	Renouvellement adhésion Marc Ouellette et Michel Hinse	90.00\$
Gaétan Hinse	Frais de transport réunions Copernic et Rouli-Bus	97.60\$
Garage G. Allison	Essence OTJ, camion #8 et essuies glaces camion #8	444.86\$
Gestion E.M.O	Activité cabane à sucre service de garde semaine de relâche	50.00\$
Gestion Multi-Sports	Activité piscine service de garde semaine de relâche	63.24\$
Groupe Ultima	Assurances concours scie à chaîne 150 ^e	273.00\$
Hydro-Québec	Électricité lumières de rues	695.64\$

Hydro Québec	Électricité bureau administratif, caserne et garage municipal	1 713.39\$
Jennifer Tardif architecte	Plan aménagement de la salle paroissiale	1 368.20\$
J.U Houle	Pièces aqueduc	11.27\$
Linda Ouellette	Rédaction «Rassembleur» de mars 2013	300.00\$
LVM inc.	Services techniques laboratoires pavage et rechargement	901.63\$
Marc Ouellette	Cellulaire avril 2013	30.00\$
Marcel Roy	Location tracteur pour patinoire	25.00\$
Média Transcontinental	Avis règlement #2013-337 Domaine des Loisirs Plourde et avis règlement #2013-338 M. Russell McNeil	561.54\$
Mobilis élévateur	Entretien annuel de la plate-forme élévatrice	350.00\$
Monty Coulombe	Honoraires professionnels perception taxes municipales impayées, Plastique Laroussi et Jean-Marie De Serre	4 711.77\$
MRC d'Arthabaska	Quote-part 2 ^{er} versement	15 635.00\$
Outil Mag	Outils garage	37.39\$
Oxygène Bois-Francis	Accessoires pour soudure	63.93\$
Paul-André Baril	Cellulaire avril 2013	30.00\$
Paul-Émile Simoneau	Cellulaire avril 2013	50.00\$
Petite caisse	Achat lecteur DVD à l'OTJ	28.75\$
Philippe Gosselin et ass.	Mise au point annuel fournaise garage	195.40\$
Pneus Dominic	Camion #2 crevaison	32.19\$
Poste Canada	Timbres, rassembleur mars 2013 et courrier recommandé	720.02\$
Quille-O Rama Asbestos	Activité quille service de garde semaine de relâche	115.00\$
RCAP Leasing	Location photocopieur	1 627.76\$
Renaud Bray	Livres de bibliothèque	270.45\$
René Fournier	Activités service de garde journée pédagogique	300.00\$
Robitaille Équipement	Achat de lames camion de déneigement	494.40
Sidevic	Pièces TV 140	110.45\$
Société de développement Durable (Gesterra)	Collecte et transport matières résiduelles avril 2013, traitement des matières résiduelles février 2013	12 003.89\$
Suspension Victo	Pièces poste de commandement	125.41\$
Sogetel	Lignes téléphoniques mars 2013	449.19\$
Télébec	Ligne téléphonique station pompage	47.41\$
VFD	Pièces pépine	190.23\$
Ville de Warwick	Entente intermunicipale service incendie desserte 2012 (coût supplémentaire)	368.65\$
XÉROX	Photocopies photocopieur citoyen	133.12\$
Salaires	Salaires mars 2013	31 021.39\$
Total		88 688.08\$

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que les comptes présentés soient acquittés pour une somme totale de quatre-vingt-huit mille six cent quatre-vingt-huit dollars et huit sous. (88 688.08\$)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

INSPECTEUR MUNICIPAL

2013-04-124

Demande de soumission calcium (approximativement 150 000 litres)

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Marc

Corriveau et résolu que la Municipalité de Tingwick demande des soumissions pour l'approvisionnement et l'épandage de calcium pour une quantité de 150 000 litres. Les soumissions seront sur invitation tel que prévue par la loi. Les soumissions devront être reçues au bureau administratif de la municipalité avant 11h le lundi 6 mai 2013. La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucune dépense d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-04-125 Remboursement frais de cellulaire Messieurs Sébastien Larroza, Sylvain Carignan et Yves Ouellette

Il est proposé par le conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que la Municipalité de Tingwick rembourse la somme de 120\$ à Messieurs Sébastien Larroza, Sylvain Carignan et Yves Ouellette afin de rembourser leurs frais de cellulaires pour la saison hivernale 2012-2013.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-04-126 Lettre de remerciement : conducteurs de camion de déneigement pour la saison 2012-2013

Sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que des lettres de remerciements soient transmises aux conducteurs de camion de déneigement pour l'excellent travail effectué pendant la saison hivernale 2012-2013.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-04-127 Pose d'un garde glace : garage municipal

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyé par le conseiller Marc Corriveau et résolu qu'un garde glace soit installé au garage municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-04-128 Proposition Construction et pavage Portneuf : compacité pénalité

Considérant que des travaux de pavage ont été faits par Construction et pavage Portneuf sur certaines routes de la Municipalité de Tingwick en 2012;

Considérant que suite à ces travaux de pavage la Municipalité de Tingwick a demandé à la firme LVM d'effectuer des essais sur l'enrobé;

Considérant que la compacité de l'enrobé est de 91,0% sur 2 échantillons et que sur les autres essais effectués par Construction et pavage Portneuf la compacité est de 91,9% sur une norme minimale de 92% (réf. au CCDG 1993);

Considérant que la Municipalité de Tingwick a retenu une somme de 15 922.67\$ avant taxes en décembre dernier;

Considérant que les représentants de Construction et pavage Portneuf propose que la Municipalité de Tingwick paie en entier la facture et qu'eux paie les frais de laboratoire et accorde un an de garantie supplémentaire soit du 10 octobre 2012 au 10 octobre 2014;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick paie le 3/5 de la pénalité ce qui représente le nombre d'essai effectué par l'entrepreneur et que Construction et Pavage Portneuf supporte les 2/5 étant donné que la compacité n'a pas été obtenu sur leur essai non plus et que si la municipalité de Tingwick aurait utilisé le CCDG 2012 celui-ci aurait dû obtenir une compacité de 93%.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Demande propriétaires du rang 9 : dénivellement

Ce sujet est remis à une séance ultérieure.

Demande de M. Pascal Allaire : aplanir bosse Chemin du Mont-Gleason

Ce sujet est remis à une séance ultérieure.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

2013-04-129

Demande d'autorisation CPTAQ : Monsieur Gilles Desrochers

Considérant que le lot visé est le P-155 du Canton de Tingwick;

Considérant que le demandeur désire obtenir l'autorisation de la CPTAQ afin d'utiliser une superficie de 3 000 mètres carrés à des fins non agricole ainsi qu'une superficie de 1 500 mètres carrés pour le chemin d'accès;

Considérant que la demande concerne 2 développements agricoles soient l'écurie du Rocher et le verger des Cavernes;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que la Municipalité de Tingwick recommande l'acceptation de la présente demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec pour les motifs suivants :

- ✓ La présente demande est conforme à la réglementation en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Tingwick;
- ✓ La présente demande concerne 2 développements agricoles donc qui ne causera aucun préjudice pour l'agriculture.
- ✓ La résidence demeurera rattachée à l'ensemble de la propriété

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-04-130

Adoption second projet du règlement #2013-337 amendant le règlement de zonage #2010-311 de la Municipalité de Tingwick visant un développement en projet intégré situé dans la zone AF-7

Sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que le 2^e projet de règlement au zonage intitulé «Règlement #2013-337 amendant le règlement de zonage #2010-311 de la Municipalité de Tingwick visant un développement en projet intégré situé dans la zone AF-7», soit adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-04-131

Adoption second projet du règlement #2013-338 amendant le règlement de zonage #2010-311 de la Municipalité de Tingwick afin de permettre l'usage résidentiel dans un bâtiment commercial dans la zone C-2

Sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que le 2^e projet de règlement au zonage intitulé «Règlement #2013-338 amendant le règlement de zonage #2010-311 de la Municipalité de Tingwick afin de permettre l'usage résidentiel dans un bâtiment commercial dans la zone C-2», soit adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-04-132

Avis de motion : Règlement #2013-339 amendant le Règlement de permis et certificats #2010-314 de la Municipalité de Tingwick afin de déterminer le coût des permis et certificats

Le conseiller, Gaétan Hinse donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de permis et certificats afin :

De modifier la tarification d'un permis de construction et d'un certificat de réparation et de vente de garage.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- ✓ Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs : plan directeur de l'eau (PDE);
- ✓ MRC d'Arthabaska : consultation sur le projet de règlement modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération, concernant les usages dans l'affectation îlot déstructuré de type 2 située dans la Ville de Warwick Avis annonçant l'assemblée de consultation;
- ✓ MRC d'Arthabaska : projet de règlement modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération, concernant les usages dans l'affectation îlot déstructuré de type 2 située dans la Ville de Warwick;
- ✓ Comité de la Sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska : compte-rendu d'une rencontre tenue le 27 février 2013 : recommandations du Comité de la Sécurité incendie pour les prochaines étapes du schéma de couverture de risque.

Périodes de questions.

Le maire Paul-Émile Simoneau invite les citoyens à la période de questions.

Aucune question n'est posée la séance se poursuit.

ADMINISTRATION

2013-04-133

Lettre de remerciements employés de la patinoire pour la saison 2012-2013

Sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu qu'une lettre de remerciement soit transmise à chaque employé de la patinoire pour l'excellent travail effectué lors de la saison 2012-2013.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-04-134

Campagne de financement 3\$/capita sur 5 ans Hôtel Dieu d'Arthabaska

Considérant que l'Hôtel Dieu d'Arthabaska lance sa campagne de financement pour un nouveau bâtiment qui abritera l'urgence et les soins intensifs;

Considérant que la contribution demandé est de 3\$/capita sur 5 ans;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Pierrette Allison, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick refuse de contribuer à cette campagne de financement pour les raisons suivantes :

- Un don est une décision personnelle pour chaque citoyen et ne peut être imposé;
- L'argent pour la contribution à cette campagne proviendrait directement des taxes des contribuables;
- Les hôpitaux sont de compétence provincial donc l'argent provient des impôts des contribuables ce qui aurait pour conséquence une 2^e contribution pour chaque contribuable de la municipalité;
- Les contribuables de Tingwick sont soignés également à l'hôpital

d'Asbestos donc à titre de municipalité nous nous devons d'être équitable;

- La Municipalité de Tingwick encourage chaque citoyen de Tingwick à donner et s'engage à publiciser cette campagne sur son territoire.

Le maire, Paul-Émile Simoneau mentionne sa dissidence.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Demandes du comité de Tingwick Partenaires 12-18 : local pour rencontre, nomination conseiller et conseillère représentants du dossier et matériels
La résolution numéro 2013-04-135**

Considérant que des jeunes entre 12 et 18 ans ont accepté de faire partie de Partenaires 12-18;

Considérant que ce groupe de jeunes se rencontreront à tous les lundis;

Considérant qu'ils demandent que soit nommé un responsable au conseil afin d'avoir un lien direct avec celui-ci;

Considérant qu'ils auront besoin de photocopie de faire des annonces etc....;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de laisser le local du service de garde gratuitement, que la conseillère Pierrette Allison et le conseiller Jocelyn De Serres soient nommés responsable de leur dossier et que le matériel requis leur soit fourni.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-04-136

Paiement de la facture de la Ville d'Asbestos concernant la prévention incendie 2012 : 900\$ plus les taxes applicables et service de prévention 2013

Considérant que le 24 septembre 2012 la Ville d'Asbestos transmettait une facture de 1 062.00\$ à la Municipalité de Tingwick pour des services de prévention effectué dans le secteur des Trois-Lacs par leur service de sécurité incendie;

Considérant que la Municipalité de Tingwick par sa résolution 2013-01-029 adoptée le 7 janvier 2013 demandait l'annulation de cette facture étant donné qu'une entente entre les parties prévoyait ce service;

Considérant que la Ville d'Asbestos dans une lettre du 27 février 2013 nous indique que le service de prévention n'est pas inclus dans l'entente liant les parties et réduit la facture à 900\$;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que la Municipalité de Tingwick paie la somme de 900\$ à la Ville d'Asbestos et indique à celle-ci que la prévention pour les années à venir sera effectuée par le service de sécurité incendie de Tingwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-04-137

Embauche coordonnateur et animateurs camp de jour 2013

Il est proposé par le conseiller Marc Corriveau, appuyé par le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que Monsieur Daniel Landry (coordonnateur), Madame Danielle Prince (animatrice) et Monsieur Jacques-Olivier Laliberté (animateur) soient embauchés pour le camp de jour 2013. Le salaire ainsi que les avantages sociaux seront déterminés dans une entente à intervenir entre les parties.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-04-138

Offre d'emploi animateur camp de jour 2013

Considérant qu'un poste d'animateur est à combler pour le camp de jour 2013;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu qu'un offre d'emploi soit publié dans le journal le Rassembleur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Pacte rural : projet aménagement bibliothèque et salle paroissiale
La résolution numéro 2013-04-139**

Considérant que la Municipalité de Tingwick prévoit effectuer des travaux d'amélioration à la bibliothèque et à la salle paroissiale;

Considérant les sommes non utilisées du fonds du Pacte rural de la Politique nationale de la ruralité (PNR II) 2007-2014;

Considérant qu'à ce jour les sommes restantes pour la Municipalité de Tingwick sont de l'ordre de 22 463\$ et doivent être affectées à des projets avant septembre 2013;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que la Municipalité de Tingwick affecte cette somme aux projets d'amélioration de la bibliothèque et de la salle paroissiale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-04-140

Demande de cotation aménagement salle paroissiale : entrepreneur local

Considérant que la Municipalité de Tingwick désire réaménager la salle paroissiale;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick demande des cotations aux entrepreneurs en construction œuvrant sur le territoire de Tingwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-04-141

Renouvellement entente incendie Ville de Kingsey Falls

Considérant que l'entente signée entre les parties concernant une assistance mutuelle pour la protection contre l'incendie avec la Ville de Kingsey Falls viendra à échéance le 27 août 2013;

Considérant que cette entente est satisfaisante pour la Municipalité de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu ce qui suit :

- ✚ La Municipalité de Tingwick est autorisée à signer une entente d'assistance mutuelle pour la protection contre l'incendie avec la Ville de Kingsey Falls conformément au projet d'entente annexé à la présente résolution dont il fait partie intégrale;
- ✚ Le maire, Paul-Émile Simoneau et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay sont autorisés à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente résolution;
- ✚ Qu'une copie de la présente résolution soit expédiée à la Ville de Kingsey Falls.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-04-142

Prix jeunesse de la MRC d'Arthabaska 2013 : nomination : Mlle Eulalie Martel

Il est proposé par Gaétan Hinse, appuyée par la conseillère Pierrette Allison et résolu que la Municipalité de Tingwick propose la candidature de Mlle Eulalie

Martel au prix jeunesse de la MRC d'Arthabaska pour l'année 2013.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Annulation résolution numéro 2013-03-105 «Dépôt de la programmation de travaux taxe sur l'essence 2009-2013»

La résolution numéro 2013-04-143

Considérant que le 4 mars 2013 la Municipalité de Tingwick adoptait une résolution pour le dépôt de sa programmation de travaux pour récupérer les sommes du programme de la taxe sur l'essence 2009-2013;

Considérant que le MAMROT demande que la résolution soit rédigée selon leur résolution type;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que la résolution numéro 2013-03-105 soit abrogée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-04-144

**Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec :
définition de travaux et estimation des coûts**

Attendu que la Municipalité de Tingwick a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013*;

Attendu que la Municipalité de Tingwick doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que :

- la Municipalité de Tingwick s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la Municipalité de Tingwick s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la RECQ 2010-2013;
- la Municipalité de Tingwick approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- la Municipalité de Tingwick s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisation en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 112\$ par habitant pour l'ensemble des quatre années

du programme;

- la Municipalité de Tingwick s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-04-145

Proposition de financement : camion citerne : Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick

Considérant que la Municipalité de Tingwick a effectué l'achat d'un camion citerne en 2012;

Considérant que ce camion citerne a été payé à même les fonds cumulés réservés non affectés;

Considérant que selon l'entente de desserte en incendie signé avec la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick celle-ci doit payer une partie des immobilisations acquises par la Municipalité de Tingwick;

Considérant que Tingwick a payé comptant son camion incendie et n'a pas demandé d'emprunt, le montant payable par la Municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick est de 42 263\$ approximativement;

Considérant que Saint-Rémi-de-Tingwick devrait taxer ses citoyens à 0.379\$ du 100\$ d'évaluation;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que suite à une rencontre avec les représentants de Saint-Rémi-de-Tingwick, Tingwick accepte de financer sur 5 ans à un taux d'intérêt de 3.14% les sommes dues par Saint-Rémi-de-Tingwick pour le camion citerne. Que le maire, Paul-Émile Simoneau et la directrice générale, Chantale Ramsay soient autorisés aux fins des présentes à signer tous documents relatifs à ce financement.

Le conseiller, Marc Corriveau mentionne sa dissidence.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-04-146

Acceptation construction d'une garderie en collaboration avec le CPE La Forêt Enchantée

Considérant qu'au mois de novembre 2012 le Ministère de la Famille octroyait 29 places subventionnées en garderie pour le projet de Tingwick en collaboration avec le CPE La Forêt Enchantée de Warwick;

Considérant que le projet consiste à ce que la Municipalité de Tingwick effectue la construction d'un CPE à Tingwick qui sera loué au CPE La Forêt Enchantée afin de donner un service supplémentaire à nos jeunes familles et aux nouvelles qui voudront venir s'établir sur notre territoire;

Considérant que plusieurs rencontres ont eu lieu entre les représentants du CPE La Forêt Enchantée et les représentants de la Municipalité de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de construire une garderie tel que prévue au projet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-04-147

Avis de motion : Règlement #2013-340 concernant un emprunt de 703 698\$ pour la construction d'une garderie

Le conseiller, Jocelyn De Serres donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet un emprunt au montant de 703 698\$ pour la construction d'une garderie.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2013-04-148

Mouvement Municipalités et Villes amies des personnes autistes

Considérant que l'autisme est un trouble neurologique grave touchant 1 personne sur 88 qui persiste durant toute la vie;

Considérant que pour Autisme Centre-du-Québec, informer et sensibiliser les différentes instances face à l'autisme est une des premières étapes à franchir pour faciliter l'intégration sociale de ces personnes;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu :

- ✓ Que la Municipalité de Tingwick adapte ses politiques, services et structures afin de mieux répondre aux besoins des personnes autistes : habitation, loisirs, transport;
- ✓ Que la Municipalité de Tingwick facilite l'intégration sociale des personnes autistes dans tous les domaines de la vie communautaire;
- ✓ Que la Municipalité de Tingwick reconnaît le large éventail des capacités et des ressources des personnes autistes;
- ✓ Que la Municipalité de Tingwick favorise la participation et le dialogue avec les principaux organismes de référence en autisme sur son territoire;
- ✓ Que la Municipalité de Tingwick déclare le mois de l'autisme sur l'ensemble de son territoire et adhère aux actions de promotion et de sensibilisation durant ce mois.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-04-149

Souper Homard 2013 au profit du Parc Marie-Victorin : 125\$/billet

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick se procure un billet au montant de 125\$ pour le souper homard 2013 au profit du Parc Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2013-04-150

Cocktail-Bénéfice de la Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska : mercredi le 1^{er} mai 90\$/billet

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick se procure un billet au montant de 90\$ pour le Cocktail-Bénéfice au profit de la Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES CONSEILLERS RESPONSABLES DES DOSSIERS

Le conseiller Gaétan Hinse donne un compte-rendu des derniers CA de Rouli-Bus et de COPERNIC.

La conseillère Pierrette Allison fait un suivi du dossier MADA.

Le conseiller Marc Corriveau fait un suivi du dossier de la patinoire et des travaux de restauration du lac des Trois-Lacs.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Paul-Émile Simoneau invite les citoyens à la période de questions.

Des citoyens posent des questions sur les sujets suivants : le projet de garderie, la campagne de financement de l’Hôtel-Dieu d’Arthabaska et le service de sécurité incendie dans le secteur de la Station du Mont-Gleason.

**CLÔTURE DE LA SÉANCE
La résolution numéro 2013-04-151**

Considérant que les sujets à l’ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la présente séance soit levée.
(21h10)

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

%%

Chantale Ramsay, g.m.a.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Paul-Émile Simoneau
Maire

%%

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu’il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2013-04-121, 2013-04-123, 2013-04-124, 2013-04-125, 2013-04-127, 2013-04-128, 2013-04-135, 2013-04-136, 2013-04-137, 2013-04-138, 2013-04-139, 2013-04-140, 2013-04-141, 2013-04-144, 2013-04-145, 2013-04-146, 2013-04-147, 2013-04-149 et 2013-04-150.

Chantale Ramsay, g.m.a.
Directrice générale & secrétaire-trésorière

%%

Je, Paul-Émile Simoneau, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Paul-Émile Simoneau, maire

%%